

# Grand débat national de début 2019

## Propositions

- 1. RSA : non à l'hypocrisie**
- 2. Unifier RSA et Prime d'activité**
- 3. Rendre lisibles les minima sociaux**
- 4. Ne pas supprimer les revenus financiers de certains**
- 5. Intégrer la « Prime de Noël » au RSA**
- 6. Ne pas décourager le mariage**
- 7. Inciter à travailler plus**
- 8. Supprimer le SMIC horaire**
- 9. Stabiliser les minima sociaux et autres allocations**
- 10. Rationaliser les prestations familiales**
- 11. Simplifier le prélèvement à la source**
- 12. Un seul État fiscal**
- 13. Actualiser le calcul des taxes foncières**
- 14. Revoir les pensions de réversion**
- 15. Modifier les droits de succession**
- 16. Chèque emploi service et associatif**
- 17. Supprimer les subventions à l'éolien et au solaire**
- 18. Supprimer les subventions à l'achat des voitures et adoucir le contrôle technique**
- 19. Limiter les limites de vitesses**
- 20. Supprimer les péages autoroutiers**
- 21. Lutter contre le démarchage téléphonique**
- 22. Lutter contre l'obsolescence et la surconsommation**
- 23. Rendre transparentes les rémunérations de la fonction publique**
- 24. Rendre mortelle la fonction publique**
- 25. Revoir la création monétaire et les banques**
- 26. Que la France renonce à l'arme nucléaire**

Que veulent vraiment ceux qui expriment avec persévérance leur malaise ? S'ils ont du mal à le préciser, c'est peut-être parce qu'ils sont face à un système socio-fiscal incompréhensible.

Les fiches qui suivent mettent en évidence des défauts souvent cachés du système, et proposent des solutions. Elles sont d'abord une question adressée aux « gilets jaunes » : y reconnaissez-vous une cause importante de votre révolte ?

Si oui, le malaise aura été transformé en diagnostic et en possible réponse.

Version du 29/1/2019

La version la plus récente de ces fiches est téléchargeable à <http://leon.regent.free.fr/Debat.htm>

# 1. RSA : non à l'hypocrisie

Facile  
Coût faible  
2020

## Le malaise

Les minima sociaux, principalement le RSA et l'Allocation de Solidarité Spécifique pour les chômeurs en fin de droits (ASS), poursuivent deux objectifs : éviter l'extrême pauvreté et encourager à l'activité. Leur octroi est en théorie subordonné à la manifestation d'efforts pour (re)trouver un emploi.

La pratique est hétérogène et hypocrite.

- Du côté des ayants droit, certains jouent le jeu, d'autres font semblant, d'autres enfin renoncent au RSA.
- Du côté de l'administration (CAF, Pôle-emploi), on ferme les yeux ou pas.
- Du côté politique, on exprime en même temps un souci de réduire les non-recours et une volonté de forcer les « fainéants » à travailler via des minima sociaux conditionnels.

## La solution

Rendre le RSA inconditionnel au sens où il n'est plus demandé d'être en recherche d'emploi. C'est à dire rendre facultatif l'accompagnement vers l'emploi.

## Les conséquences

Le RSA débarrassé de cette conditionnalité pourra être automatisé et géré par Bercy. Il deviendra un mécanisme fiscal (un droit) et non plus social (une assistance), assumé au niveau national.

Les ayants-droit seront déchargés de contraintes administratives lourdes et inquisitrices (demande, mise à jour trimestrielle).

Les moyens administratifs et associatifs libérés de l'accompagnement financier pourront se consacrer à l'accompagnement vers l'emploi et à la lutte contre le travail au noir.

## 2. Unifier RSA et Prime d'activité

Facile  
Coût nul  
2020

### Le malaise

Avant 2016, RSA et RSA activité étaient définis dans un seul texte (code de l'action sociale et des familles). Ils ont été dupliqués le 1/1/2016 : la prime d'activité, qui a pris le relai du RSA activité, est maintenant définie dans le code de la sécurité sociale.

Depuis, les modalités et le montant de base de ces deux prestations ont évolué séparément, pour limiter discrètement le coût de promesses politiques telles que la revalorisation du RSA de 10 % en 5 ans (2013-2017), ou celle de la prime d'activité (2018-2019).

Il en résulte une complexité plus grande, et un écart croissant entre les annonces et la réalité. La défiance est alimentée.

### La solution

Revenir à un seul texte définissant RSA et prime d'activité. Il deviendra plus difficile de les modifier sans assumer complètement le coût des modifications.

### 3. Rendre lisibles les minima sociaux

Progressif  
Coût moyen  
2020 - 2025

#### Le malaise

La complexité du système le rend incompréhensible. Faute de pouvoir préciser leurs demandes, les insatisfaits manifestent, parfois violemment. La multiplicité d'aides fléchées ou conditionnelles ne génère pas seulement l'opacité. Elle est une offense à la dignité des personnes, considérées comme ni libres, ni responsables. Elle coûte cher, oblige à multiplier les démarches et génère des non recours.

Les seuils de pauvreté à 50 % ou 60 % du revenu médian calculés par l'INSEE en 2016 sont respectivement de **855 € et de 1026 € par mois** et par unité de consommation (UC). Pour juger du niveau des aides dont bénéficie un foyer sans ressources, il faut compter tout ce dont ne bénéficie pas un foyer au revenu médian : RSA, APL, CMU-C, chèque énergie, dispense de taxe d'habitation ou redevance, tarifs sociaux...

Voici une estimation du revenu disponible 2019 d'un foyer locataire en zone 1 (Ile de France) sans autres revenus que les aides de l'État. Certaines aides particulières ne sont pas comptées : majoration temporaire du RSA pour les parents isolés, gardes d'enfants, bourses, handicap...

	Parent isolé			Couple		
	Revenu	UC	Revenu /UC	Revenu	UC	Revenu /UC
Pas d'enfant	903 €	1,0	903 €	1 265 €	1,5	843 €
1 enfant 14 ans	1 365 €	1,5	910 €	1 562 €	2,0	781 €
2 enfants	1 675 €	1,8	931 €	1 885 €	2,3	820 €
3 enfants	2 223 €	2,1	1 059 €	2 407 €	2,6	923 €

Sauf non recours, seuls les couples avec moins de 3 enfants pourraient donc être en-dessous du seuil de pauvreté à 50 %. Pourtant, [l'INSEE](#) compte 5,02 millions de personnes pauvres avec ce critère (et 8,875 millions avec le seuil à 60%). Il faudrait comprendre pourquoi.

Alors qu'on s'émeut de la situation des parents isolés, la plupart du temps des femmes, et qu'on les favorise dans de multiples barèmes, c'est la situation des couples qui est la plus préoccupante. Ce décalage entre perception et réalité ne peut conduire qu'à de mauvaises décisions.

#### La solution

1. Rendre le RSA inconditionnel au sens où il n'est plus demandé d'être en recherche d'emploi..
2. Rendre le RSA et la prime d'activité indépendants des enfants et du logement.
3. Augmenter le barème « couples » du RSA et de la prime d'activité, puis individualiser ces prestations.
4. Supprimer l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et la remplacer par le RSA. Cette allocation concerne presque 500 000 chômeurs en fin de droits. Cette simplification n'est possible qu'après avoir individualisé le RSA.
5. Intégrer les aides fléchées ou conditionnelles dans le RSA ainsi rationalisé.
6. Supprimer l'action sociale menée par AGIRC-ARRCO (ce n'est pas sa vocation), opaque et aux coûts de gestion exorbitants.

Il sera alors plus facile de comprendre où est la grande pauvreté : non recours ? 18-25 ans ? Irrégularité des ressources ? Indépendants, agriculteurs ? Immigrés ?

Et où les statistiques sont trompeuses : propriétaires, sous-déclaration ou sous-estimation de revenus et d'avantage en nature, pension alimentaire versée ou reçue...

La lutte contre la pauvreté ne passe peut-être pas par une hausse des minima sociaux actuels.

## 4. Ne pas supprimer les revenus financiers de certains

Facile  
Coût faible  
2020

### Le malaise

Le RSA et la prime d'activité sont réduits de 39 % des « revenus d'activité », mais de 100 % des revenus financiers.

Cela veut dire qu'un célibataire gagnant moins que 1,4 fois le SMIC, ou un couple avec trois enfants gagnant moins que 1,8 fois le SMIC voit sa prime d'activité amputée de l'intégralité des revenus d'un « livret d'épargne populaire » par exemple.

Avec les règles 2019, les plus riches payent eux au maximum 30 % de leurs revenus financiers en CSG et impôt.

La prime d'activité a été pensée pour encourager l'activité. Mais d'autres dispositifs s'y ajoutent (APL, CMU-C, chèque énergie, tarifs sociaux, chèques vacances de la CAF...) qui ont un effet contraire. Son échec sur ce point est total.

### La solution

Supprimer la distinction entre revenus d'activité et autres revenus. Seules certaines aides, et notamment les autres minima sociaux, resteront non cumulables avec le RSA et la prime d'activité.

## 5. Intégrer la « Prime de Noël » au RSA

Facile  
Coût nul  
2019 ou 2020

### Le malaise

Une « prime de Noël » est versée aux bénéficiaires de certains minima sociaux. Elle est majorée selon le nombre d'enfants dans le cas du RSA, mais pas dans le cas de l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits).

Elle a un fort caractère paternaliste, qui ancre l'idée que le salut « tombe du ciel ». Elle n'encourage pas à l'activité. Elle renforce « l'obligation sociale » d'une surconsommation en fin d'année.

### La solution

Intégrer cette prime dans les minima sociaux.

Fêter Noël gagnera à se faire au plan local, de manière personnalisée. Ce n'est pas le rôle de l'État national.

## 6. Ne pas décourager le mariage

Progressif  
Quelques milliards  
2020 – 2025 et +

### Le malaise

Au motif que la pauvreté frappe moins les couples que les célibataires (ce qui est vrai, les pauvres se marient moins que la moyenne), les couples pauvres sont oubliés, maltraités.

	Deux célibataires	Un couple
Montant mensuel RSA	2*551 = 1102 €	826 €
Forfait logement à déduire	-2*66 = -132 €	-132 €
APL région parisienne	2*307 = 614 €	368 €
<b>Total</b>	<b>2*754 = 1 584 €</b>	<b>1 062 €</b>

Le mariage réduit dans ce cas le revenu disponible des deux personnes en situation de grande pauvreté de 522 € par mois, dont 246 € qui s'expliquent par le passage de deux à un logement. Le reste est injuste, et constitue un obstacle majeur à la déclaration d'une union conjugale. La même anomalie se retrouve avec la prime d'activité, avec l'ASPA (ex-minimum vieillesse) et bien d'autres.

Face à cette situation, les associations et même les services sociaux conseillent verbalement de cacher un lien conjugal. La nuptialité baisse depuis plusieurs années serait-ce une cause ? L'AAH (handicap) est également décidée dans des cas injustifiés au strict plan médical, pour compenser l'insuffisance du RSA pour un couple.

D'un autre côté, la presse fustige régulièrement les fraudeurs. Or, si la première cause de « fraude » est la non mise à jour des dossiers, la seconde est la non déclaration d'un lien conjugal. Le climat délétère de suspicion ainsi créé est largement non fondé.

Par ailleurs, l'évolution des mœurs se traduit par un nombre croissant d'unions de courtes durées. Les multiples questions inquisitrices posées lors d'une demande de RSA ou de prime d'activité, telles que « *Vous vivez en couple sans être marié ni pacsé depuis le...* », sont une intolérable atteinte à la vie privée. Il est nombre de situations familiales complexes qui ne rentrent plus dans les cases administratives.

### La solution

Amener peu à peu le montant du RSA et la Prime d'activité des couples à celui touché par deux célibataires, les ressources prises en compte dans le calcul restant celles du foyer.

Supprimer la demi-part fiscale supplémentaire pour le premier enfant dont bénéficient les familles monoparentales aisées.

Remplacer les notions distinctes de foyers fiscaux, familles, ménages et autres par une seule : les occupants d'un même logement.

Individualiser peu à peu les multiples paramètres pris en compte dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

A plus long terme, mettre en œuvre un revenu de base individualisé. Une union conjugale, officialisée ou non, sera sans effet sur les relations financières avec l'État. Les aides de l'État resteront plus importantes pour deux logements que pour un seul. Le cas des parents isolés sera traité via l'allocation de soutien familial attribuée aux « enfants privés d'un ou deux parents ».

## 7. Inciter à travailler plus

Difficile  
Coût ajustable  
2030

### Le malaise

Les aides de l'État dépendent de seuils de « ressources ». Ces seuils sont nombreux, et le mot « ressources » recouvre de multiples définitions différentes.

Si le salaire augmente, l'effet réel sur le foyer est très variable. Il peut même être négatif ! Voici, dans deux configurations familiales simples, ce que produit une augmentation de 50 € du « superbrut » (payé par l'employeur) :

Superbrut	Net	Revenu disponible		Effet réel de + 50 €	
		Célibataire	Marié 3 enfants	Célibataire	Marié 3 enfants
600 €	447 € (SMIC 37 %)	1160 €	2679 €	- 24 €	+ 23 €
950 €	707 € (SMIC 59 %)	1185 €	2867 €	+ 19 €	- 56 €
1200 €	893 € (SMIC 74 %)	1269 €	2902 €	- 5 €	+ 23 €
1650 €	1217 € (1,01 SMIC)	1434 €	3088 €	+ 12 €	+ 7 €
2700 €	1647 € (1,37 SMIC)	1648 €	3223 €	+ 9 €	- 74 €
2900 €	1729 € (1,44 SMIC)	1684 €	3085 €	- 2 €	+ 7 €
7800 €	4242 € (3,50 SMIC)	3748 €	4818 €	+ 25 €	+ 26 €

Ce résultat erratique produit l'angoisse – par exemple celle de perdre la CMU-C – et la démotivation. L'incitation au travail au noir, pour éviter de déclarer un revenu supplémentaire avec des conséquences imprévisibles, est forte. La loi, inique, perd sa respectabilité.

### La solution

A configuration familiale et logement identiques, l'évolution doit être régulière, c'est à dire linéaire. Le ratio « revenu disponible / superbrut » doit être constant.

Ce lissage peut se faire à budget constant pour l'État et à dépenses égales pour les employeurs. Mais il va faire certains perdants (les gagnants des anomalies du système actuel) et certains gagnants.

Rationaliser en linéarisant, c'est en fait passer au « revenu de base ». C'est une évolution lourde de tout le système socio-fiscal. Mais celui-ci ne cesse de s'empirer quand on tente de le corriger en ajoutant de nouvelles rustines. Une refondation est une impérieuse et urgente nécessité.



## 8. Supprimer le SMIC horaire

Iconoclaste  
Nécessaire  
2030

### Le malaise

Les cotisations sociales sont basées sur le temps de travail. Elles sont fortement réduites au niveau du SMIC horaire. Ainsi, pour un même salaire mensuel brut de 1521 €, elles sont de 414 € pour un plein temps et de 910 € pour un mi-temps.

Hors, dans un nombre croissant de cas, le temps travaillé n'est pas vérifiable ni même mesurable. Exemple typique : l'intervenant qui prépare un exposé chez lui. Le temps travaillé devient alors un paramètre administratif déconnecté de la réalité qu'il est possible d'optimiser pour réduire le montant des cotisations sociales.

Ce risque de « fraude » génère un très important volume de textes visant à encadrer la définition du temps de travail : décompte des pauses...

### La solution

Elle est simple : uniformiser le taux des cotisations sociales quelle que soit la rémunération horaire. Le même taux s'appliquera aux heures supplémentaires et à toutes les primes. Les cotisations sociales ne dépendront que du montant versé par l'employeur, quel qu'en soit le motif.

Mais ce changement a de lourdes conséquences :

Il faudra remplacer les réductions de cotisations patronales sur les bas salaires par une allocation aux bas salaires pour que ni employeur, ni salarié ne soit perdant. En pratique, c'est passer au « revenu de base ».

Vérifier le strict respect du SMIC horaire deviendra impossible. Le SMIC deviendra indicatif. Les conséquences ne seront pas forcément négatives :

- Le « mur » séparant les exclus des salariés sera rasé. Le chômage diminuera.
- Compte tenu des aides, l'écart de revenus réels entre ne pas travailler et travailler à plein temps au SMIC actuel est faible. Un employeur trouvera difficilement des salariés en les payant nettement moins.

La simplification administrative sera considérable.

## 9. Stabiliser les minima sociaux et autres allocations

Difficile  
Coût ajustable  
2030

### Le malaise

Si les ressources prises en compte pour évaluer les droits sont celles de l'année n-2 (ou n-1), elles sont connues mais anciennes. La situation du foyer peut avoir changé.

Si elles sont récentes (le dernier trimestre dans le cas du RSA ou de la prime d'activité), elles peuvent ne pas être totalement connues, d'où de nombreux correctifs lourds à gérer et mal vécus quand il s'agit de reprises d'indus.

Le RSA et la prime d'activité sont fonction du revenu de chacun des mois du trimestre précédent. Par exemple, des ressources régulières (800 + 800 + 800 €) donnent droit à la prime d'activité, mais celle-ci est nulle dans le cas 0 + 0 + 2400 €. Ce cas est de plus en plus fréquent (micro entrepreneurs...). Certains passent par les prestations onéreuses de sociétés de portage salarial pour que leur salaire, et donc les aides auxquelles ils ont droit, soient lissés.

Les revenus occasionnels peuvent avoir des conséquences lourdes et en tous cas imprévisibles, d'où la tentation de ne pas les déclarer.

### La solution

La seule solution technique est le revenu de base : chacun le reçoit intégralement quels que soient ses revenus, et il est financé principalement par un prélèvement de x % sur tous les revenus.

Le résultat est voisin de celui produit par les minimas sociaux et la fiscalité actuels. Il est parfaitement linéaire (pas d'effets de seuils) et prévisible.

## 10. Rationaliser les prestations familiales

Relativement facile  
Coût nul ou faible  
2021

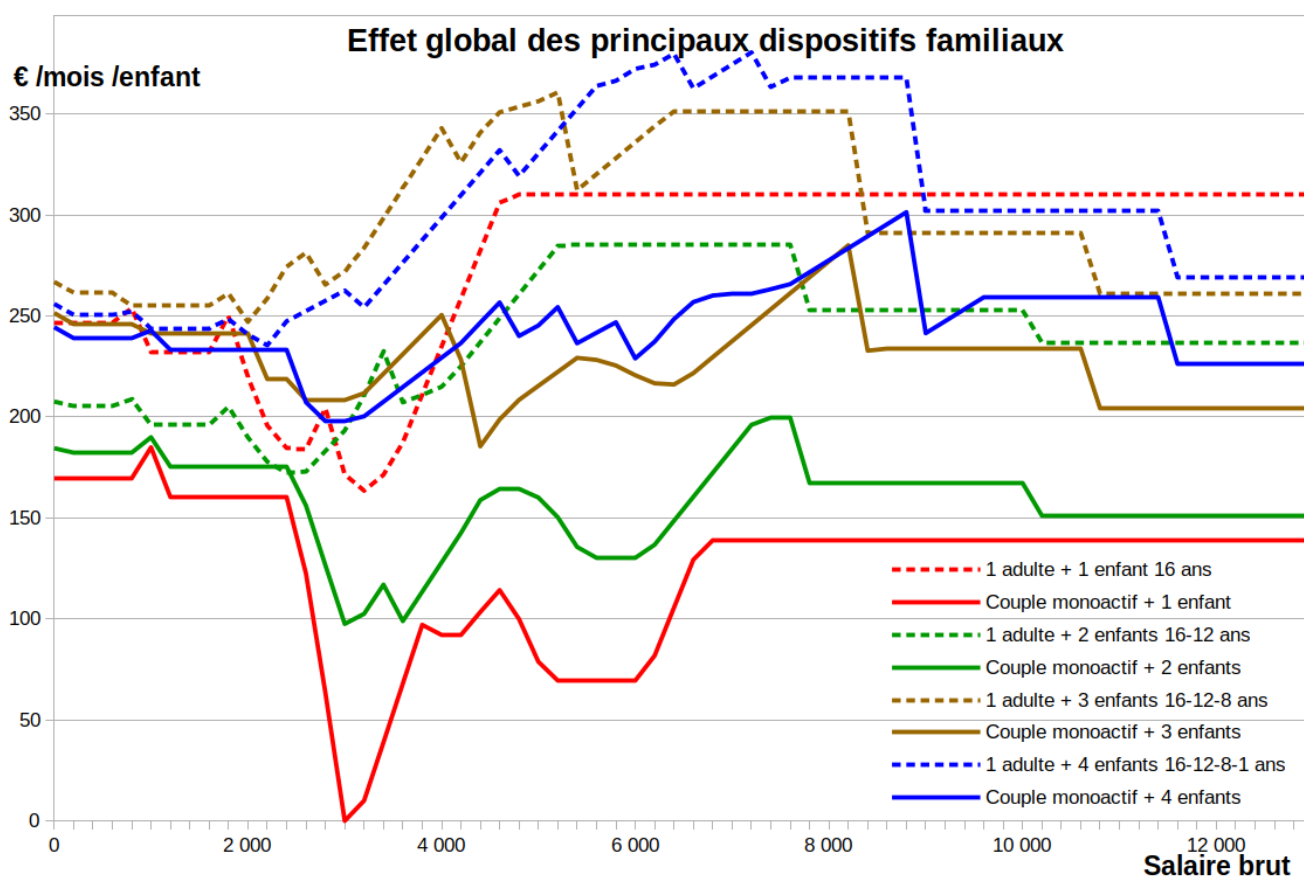
### Le malaise

Les familles aisées (imposables) bénéficient d'une réduction d'impôts via le quotient familial.

Les familles pauvres (touchant le RSA ou la Prime d'Activité) ont les allocations familiales communes, mais la plupart de celles-ci sont ensuite déduites d'un barème RSA familialisé. Autrement dit, un régime spécifique remplace pour elles le régime commun.

Les familles intermédiaires touchent les allocations familiales classiques, qui ne commencent qu'au deuxième enfant et sont soumises à différents seuils de revenus.

Dans cette France coupée en trois, voici comment évoluent le total par enfant de ces avantages, en fonction de la configuration et des revenus de la famille.



Les irrégularités de ce graphique sont stupéfiantes. Comment par exemple expliquer qu'un couple avec un enfant n'ait aucune aide pour un salaire brut de 3000 €, et qu'une famille monoparentale de 4 enfants ait 1480 € par mois d'avantages familiaux pour un salaire brut de 7000 € ? Cette situation aberrante est masquée par la complexité. Ignorée, elle perdure.

### La solution

Remplacer une dizaine de dispositifs (familialisation du RSA et de la PA, partie enfants de la prime de Noël, AF, Maj AF, CF, ARS, QF, réduction d'IR pour enfants scolarisés, SFT) par une allocation familiale unique, indépendante du rang de l'enfant et des revenus de la famille, d'un montant modulé selon l'âge de l'enfant.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ce projet est décrit de manière détaillée (« prêt à voter ») dans le livre de Léon Régent « La face cachée des prestations familiales, projet de simplification » paru début 2018 aux éditions de l'Onde.

## 11. Simplifier le prélèvement à la source

Difficile  
Coût ajustable  
2021 - 2030

### Le malaise

L'année blanche 2018 pénalise les jeunes (qui paieront l'Impôt sur le Revenu un an plus tôt) et favorise les héritiers (qui n'auront plus à payer l'IR sur les derniers revenus du défunt). On peut dire que la génération ayant des revenus en 2018 aura payé une année de moins d'IR sur l'ensemble de sa vie. Cet avantage est d'autant plus important que les revenus 2018 sont élevés.

Le prélèvement à la source s'opère sur des individus, alors que l'IR est calculé par foyer. Il y a là une incohérence de principe qui va générer des correctifs en cas de changement familial.

Le prélèvement à la source est un pourcentage du revenu déterminé au mieux en fonction du passé. Or, le taux de l'IR est progressif. Son calcul est infiniment complexe, et prend en compte nombre de paramètres susceptibles de varier. Il y a là une autre incohérence de principe.

Le recours aux employeurs dans le circuit de paiement intervient alors qu'au statut de CDI stable s'ajoutent de plus en plus d'autres situations (artisans, employé à domicile, micro entrepreneur, petites associations...). L'augmentation des contraintes administratives sur des « employeurs » peu armés pour les assumer sera une incitation de plus à travailler au noir.

### La solution

Augmenter les droits de succession pour compenser l'année blanche.

Individualiser peu à peu les multiples paramètres pris en compte dans le calcul de l'IR.

Simplifier peu à peu l'IR.

Sortir les employeurs du circuit de paiement.

Mettre en place une allocation familiale unique qui rendra l'IR indépendant du nombre d'enfants (suppression notamment du quotient familial).

Mettre en place un revenu de base individuel financé par un impôt sur le revenu linéaire : même taux pour tous les foyers, sauf éventuellement pour les 3 % les plus riches.

## 12. Un seul État fiscal

Long, ambitieux

2020 - 2025

### Le malaise

Différentes strates administratives nationales et locales participent à la définition des dispositifs financiers sociaux et fiscaux. Ces strates agissent sans visibilité de l'effet global produit sur les citoyens. Elles multiplient les paramètres en croyant bien faire, et ce faisant, elles accumulent les disparités, les incohérences, les injustices.

Par exemple, les communes décident des réductions de taxe d'habitation en faveur des familles (entre 10 et 20 % pour chacun des deux premiers enfants, 15 à 25 % pour les suivants), et le niveau national supprime la taxe d'habitation... et du même coup ces avantages familiaux relatifs.

Les multiples transferts financiers entre les différents niveaux rendent le budget de l'État illisible. Les élus capables de le comprendre un peu sont rares.

### La solution

Centraliser à Bercy et uniformiser toutes les mesures financières de portée générale : impôts, minima sociaux, prestations familiales.

La vocation des collectivités locales n'est pas de percevoir l'impôt, mais d'utiliser au mieux un budget alloué avec des clés de répartition objectives.

Pour assurer le pilotage et la lisibilité des politiques en faveur des enfants, des parents isolés, des gardes d'enfants, des pauvres, des personnes âgées, du logement..., un seul objectif doit être fixé par dispositif. Les dispositifs multi-critères (conditions de ressources + configuration familiale + logement...) et dépendant les uns des autres doivent être bannis.

## 13. Actualiser le calcul des taxes foncières

Assez facile  
Génère des recettes  
2020

### Le malaise

Les taxes d'habitation et taxes foncières sont assises sur des valeurs locatives obsolètes, hétérogènes.

La suppression en cours de la taxe d'habitation pour les résidences principales doit être portée à son terme pour éviter un effet de seuil insupportable entre certains qui la paieraient et d'autres ne la paieraient plus. Mais cet impératif technique favorisera les plus riches.

### La solution

Profiter de la suppression de la TH pour asseoir les taxes foncières sur une estimation de la valeur du bien. Comme pour l'IFI, cette valeur sera définie par les propriétaires, sachant qu'une sous-estimation pourrait les pénaliser (en cas de revente ou cession, préemption, expropriation...), et que Bercy connaît le marché immobilier (montant des transactions passées).

Cette actualisation ira de pair avec une forte augmentation moyenne des TF, et éventuellement une suppression de l'IFI. Cette hausse ne visant que les propriétaires aura un effet redistributif favorable aux moins aisés.

Les TH résiduelles (résidences secondaires...) seront assises sur la même estimation du bien.

## 14. Revoir les pensions de réversion

Difficile

2020

### Le malaise

Une courageuse étude sur la rationalisation des multiples caisses et régimes de retraite est en cours. Sa nécessité est une évidence. Pour dépasser une possible opposition, il faut veiller à ne pas mélanger deux questions :

- La rationalisation du système,
- La générosité du système, discutable avant comme après la rationalisation.

Le cas de la pension de réversion est particulier : il ne s'agit pas seulement d'uniformiser des pratiques hétérogènes, mais de revoir son principe même. En effet, une telle pension prend effet au décès du conjoint, ce qui n'a de vrai sens qu'après une longue vie commune. Pour les générations à venir, ce sera une situation minoritaire.

Il a fallu préciser les conditions de versement d'une pension de réversion après plusieurs mariages (un PACS ne donne droit à rien). Le résultat, variable selon les régimes, est sidérant d'ineptie. Voir le diaporama [« réversion de France »](#) du conseil d'orientation des retraites du 31/1/2019.

Même pour les couples qui ont voulu tout partager, l'un ayant un emploi et l'autre s'occupant de la famille, il n'est pas normal que le mari garde une pension complète si son épouse meurt la première, et que la femme n'en touche que 50 % à 60 % à la mort de son mari.

### La solution

Dans le cas d'une union conjugale officielle (mariage ou PACS), les droits acquis pour la retraite (points ou équivalents) sont partagés au fil de l'eau entre les époux selon leur choix. En cas de séparation, chacun part avec les points ainsi répartis.

### Remarque

Le passage progressif de la situation actuelle à la situation cible sera long et délicat. Il devra être étudié très soigneusement.

## 15. Modifier les droits de succession

Facile

2020

### Le malaise

Les successions sont organisées en France en fonction de la structure familiale qui était majoritaire il y a plus de 50 ans. Les familles décomposées / recomposées, fréquentes aujourd'hui, sont différentes. Il n'y a pas toujours de relation entre les liens affectifs et les liens juridiquement reconnus.

La loi ne reconnaît pas assez le droit du défunt à désigner ses héritiers.

Un « droit de partage » (impôt de 2,5 %) pénalise de fait les familles de plusieurs enfants (quand il y a un partage à faire).

Par ailleurs, le décès est un moment privilégié pour réduire les inégalités de patrimoine, qui sont en forte augmentation.

### La solution

Sauf conjoint, enfants et leurs descendants, le barème des droits de succession est celui applicable entre personnes non parentes (60 % avec un abattement très faible).

Le barème applicable au conjoint et aux enfants est majoré pour atteindre 60 % dès 500 000 €.

La quotité disponible est portée à 75 % dans tous les cas. La part de chaque enfant parmi N est au maximum de  $1/N^{\text{ième}}$  du patrimoine, et au minimum du quart de ce chiffre. La part du conjoint est au maximum de 50 % du total (100 % en l'absence d'enfant). En l'absence de testament, le conjoint et les enfants se partagent le patrimoine en N+1 parts égales.

Le « droit de partage » est supprimé.

### Limite

Si le régime en ligne directe devenait le même que celui des tiers, il y aurait davantage d'arnaques aux personnes âgées. Entre une amitié réelle et un abus de faiblesse, la séduction visant à devenir héritier serait un intermédiaire peu détectable.



## 16. Chèque emploi service et associatif

Difficile

2025

### Le malaise

Le recours à l'emploi à domicile impose au client soit d'endosser le rôle d'employeur, soit de passer par une société intermédiaire qui facture sa prestation en plus.

Le chèque emploi service simplifie la forme en régime de croisière, mais laisse démuni quand un événement inhabituel survient : maladie, licenciement (tout contrat a une fin)... Il est impossible pour un non spécialiste de respecter les formes réglementaires (entretiens, lettres recommandées, délais, calcul des indemnités légales...). En cas de suite judiciaire, cela peut se traduire par des pénalités lourdes.

Le chèque emploi associatif, sous son apparence simple, n'est en fait praticable sans erreurs qu'avec une bonne habitude. Le temps de travail se déclare plusieurs fois sous différentes formes, et a une incidence forte sur le calcul des cotisations sociales. Les contraintes qui ont été ajoutées au fil du temps (mutuelle...) augmentent la difficulté.

La conséquence, malgré des avantages fiscaux importants (mais incompréhensibles), c'est qu'un particulier ou une petite association consciente des risques fera tout pour éviter d'embaucher : mieux vaut passer le balai soi-même ou chercher d'autres modes de défraiements...

### La solution

Le client doit rester client, et payer une facture émise par son prestataire.

Cela veut dire que toute « femme de ménage » doit pouvoir « émettre une facture ». Il lui faut pour cela un statut ultra simple. La voie est un statut de type micro entrepreneur. Hélas, le statut d'autoentrepreneur n'a pas cessé de se compliquer depuis sa création.

## 17. Supprimer les subventions à l'éolien et au solaire

Facile  
Source d'économies  
2020

### Le malaise

L'éolien est une source d'énergie intermittente. Il produit une électricité surabondante à certains moments, et doit être remplacé par des centrales thermiques émettrices de CO2 quand il n'y pas de vent. En effet, il faut plusieurs jours pour arrêter ou remettre en route une centrale nucléaire.

En France, du fait du nucléaire, le bénéfice de l'éolien sur l'empreinte carbone est nul. Il va devenir négatif si on continue à le développer.

Les subventions dont il profite, notamment par de lourdes taxes sur l'électricité, représentent des sommes colossales : plusieurs milliards chaque année.

Le solaire est dans une situation similaire, mais à une échelle beaucoup moindre.

### La solution

Supprimer toutes les subventions aux énergies intermittentes. Revoir les engagements passés (moratoire).

Porter de 500 mètres à 1500 mètres la distance minimale entre les nouvelles éoliennes et l'habitation la plus proche.

## 18. Supprimer les subventions à l'achat des voitures et adoucir le contrôle technique

Facile  
Source d'économies  
2020

### Le malaise

Les mesures accélérant la mise à la casse des voitures anciennes ont un effet négatif sur l'environnement bien pire que de les laisser en circulation. Le coût écologique des déchets d'une part, de la construction d'une voiture neuve d'autre part, est plus important qu'une surconsommation de carburant qui reste modérée. On peut en effet estimer que les progrès techniques font gagner moins de 1 % chaque année sur la consommation aux 100 km.

Le bilan écologique complet d'une voiture électrique, avec les batteries actuelles, n'est pas meilleur que celui d'une voiture diesel.

Les règles actuelles, soi-disant écologiques, sont en fait des soutiens à l'industrie automobile.

L'entretien et la réparation des voitures anciennes est une activité créatrice d'emplois en France.

### La solution

Supprimer les subventions à l'achat des voitures.

Supprimer du contrôle technique tout ce qui n'est pas directement lié à la sécurité ou à la pollution, en particulier ce qui concerne la carrosserie ou l'apparence (rétroviseur fêlé...).

## 19. Limiter les limites de vitesses

Facile

2020

### Le malaise

Les limites de vitesse changent trop souvent et sont trop diversifiées.

### La solution

Ne garder que les limites à 30, 50, 70, 90, 110 et 130 km/h.

## 20. Supprimer les péages autoroutiers

Simple  
Coûteux  
2021 - 2030

### Le malaise

Alors que c'est en ville et sur les routes que la circulation est la plus accidentogène et apporte des nuisances, on encourage à y aller davantage en rendant payantes les autoroutes !

Celles-ci sont suffisamment nombreuses pour qu'elles puissent être considérées comme un service public, à financer par l'impôt.

Il a été envisagé de rendre payante la circulation sur les routes nationales (projet écotaxe) et dans certaines grandes villes (comme cela se fait à Londres). Ces projets sont soutenus par les fabricants des péages. Ceux-ci coûtent très cher à installer, entretenir et exploiter. Les recettes « écotaxe » étaient amputées de 20 % pour les financer, ce qui est colossal.

Le blocage ou la destruction de certains péages autoroutiers par des manifestants, dans la ligne de la destruction de certains portiques écotaxes, illustrent le rejet de ce système. Une infrastructure nationale ne doit pas servir de rente à certains.

### La solution

Rendre gratuites les autoroutes. Augmenter les taxes sur les carburants pour compenser. Taxer le kérosène sur les vols intérieurs, en espérant pouvoir étendre ensuite cette mesure aux transports internationaux aériens et navals.

Des zones rurales pourraient être pénalisées. Pour compenser, la « zone 3 », dans laquelle les aides au logement (APL) sont les plus faibles, sera supprimée. Les zones rurales passeront en zone 2 (grandes agglomérations).

La mesure pourra être progressive : tarifs en baisse, puis suppression.

### Les conséquences

Ce sera bénéfique pour l'environnement : encouragement à moins consommer de carburant, à pratiquer le covoiturage...

Ce sera globalement moins cher pour le citoyen : entretenir et exploiter des péages est onéreux.

L'idée de simplifier plusieurs dispositifs en même temps pour un effet global équilibré pourrait être reprise sur d'autres sujets. Elle permet de dépasser l'obstacle de la sacralisation des avantages acquis, qui empêche tout changement.

## 21. Lutter contre le démarchage téléphonique

Facile  
Coût nul  
2020

### Le malaise

Des centres d'appels, la plupart du temps localisés à l'étranger (Afrique du Nord francophone, Madagascar), font un démarchage téléphonique qui se traduit par plusieurs appels par jour pour un numéro figurant à l'annuaire.

Bloctel n'a pas fait baisser le flux d'appels. Mais ils sont maintenant illégaux. Ce sont en fait des arnaques, qui visent à trouver des personnes fragiles acceptant de payer un service à un prix exorbitant.

Ces centres d'appels ne masquent plus le numéro appelant (solution qui provoquait des non réponses) : ils s'arrangent, grâce à internet, pour qu'un faux numéro s'affiche.

Les opérateurs/trices sont payés au rendez-vous pris. Leurs conditions de travail sont intolérables.

Certaines subventions ou avantages fiscaux (isolation des combles à 1 €, économies d'énergie...) sont mis en avant pour faire accepter la visite d'un démarcheur.

Le démarchage téléphonique peut s'accompagner de l'invitation à rappeler un numéro surtaxé. Les numéros surtaxés peuvent être commercialisés par de petites entreprises éphémères, complices des arnaqueurs.

### La solution

Au minimum, inverser Bloctel : rendre illégaux tous les appels à destination d'un numéro qui n'aura pas accepté explicitement de recevoir des sollicitations commerciales.

Ou mieux : interdire tout démarchage téléphonique.

Supprimer les subventions ou avantages fiscaux qui sont des prétextes à démarchage.

Confier la commercialisation des numéros surtaxés aux seuls grands opérateurs de télécommunications, rendus responsables des abus.

## 22. Lutter contre l'obsolescence et la surconsommation

Difficile

2030

### Le malaise

Les mesures prises soi-disant « pour l'écologie » sont d'abord au service de la société de consommation et de la croissance.

La croissance végète depuis 30 ans. La croissance infinie est clairement impossible dans un monde fini. Pourtant on continue à tout miser sur elle. Le résultat, c'est que les prévisions optimistes ne se réalisent pas, et que seule la dette croît exponentiellement !

Beaucoup d'objets sont volontairement rendus non démontables, irréparables.

Certains objets, tels des imprimantes jet d'encre, sont manifestement programmés pour tomber en panne.

La normalisation est insuffisante. Par exemple, la multiplication des modèles de cartouches d'encre qu'il faut jeter quand l'imprimante ne marche plus est un désastre écologique. Ou encore, les transformateurs pour alimenter ou recharger les objets électroniques sont inutilement variés.

La publicité pousse à consommer trop. Elle crée des frustrations quand les moyens financiers ne permettent pas d'obéir à ses injonctions. Elle est la première cause de problèmes écologiques et sociaux majeurs. Le sujet est tabou, elle n'est même pas dénoncée.

### La solution

Il faut changer de paradigme : passer de la croissance (et de la théorie fautive du ruissellement : le progrès pour tous viendrait en donnant aux riches) à la sobriété heureuse.

Les conséquences de ce changement de paradigme, et d'autres changements majeurs que nous constatons (mondialisation, internet...), sont difficiles à prévoir. Pour s'adapter à un monde futur qui ne ressemblera pas au passé et qu'on peine à imaginer, il faut pouvoir s'adapter.

Or, notre système socio-fiscal, empêtré dans la complexité, est incapable d'évoluer. Le simplifier est une nécessité vitale. Il est urgent de le refonder avec un « revenu de base ».

## 23. Rendre transparentes les rémunérations de la fonction publique

Difficile  
Source d'économies  
2020 - 2030

### Le malaise

La question des inégalités fait partie des questions centrales dans le malaise qui s'exprime. S'il est difficile d'imaginer plafonner a priori le niveau des revenus à un maximum « raisonnable » sans mettre en péril les libertés, l'État employeur peut montrer l'exemple en ce qui le concerne.

Les salariés de l'État ne prennent pas les risques que prend un entrepreneur.

La Cour des Comptes a écrit le 12 octobre 2017 à Bruno Le Maire et Gérard Darmanin une [lettre sévère](#) sur les irrégularités constatées en matière de rémunérations de certains cadres supérieurs du ministère des finances. La [réponse](#) est opaque, insatisfaisante.

La rémunération dans la fonction publique, avec des milliers de primes, est totalement incompréhensible. Elle est aussi non maîtrisable, comme l'illustre l'échec onéreux de plusieurs tentatives de modernisation des programmes informatiques du domaine (projets Louvois et ONP).

Malgré les rapports de la Cour des Comptes, les salariés et retraités d'EDF continuent à cumuler des avantages anormaux.

### La solution

Plafonner la rémunération globale de tout salarié de l'État au traitement de base d'un ministre.

Supprimer des primes, plafonner leur montant global et réduire peu à peu ce plafond.

Supprimer la quasi gratuité de l'électricité pour les agents et retraités d'EDF (elle est une incitation à consommer trop).



## 24. Rendre mortelle la fonction publique

Difficile  
Source d'économies  
2020 - 2030

### Le malaise

Non seulement on ne licencie pas dans la fonction publique, mais les emplois sont éternels. En cas de départ ou retraite, le système recrute à l'identique sans se poser de questions. Lutter contre cette pente naturelle demande une énergie considérable. C'est chose impossible dans les services centraux, quand le court terme (urgences médiatiques) empêche les hauts responsables de s'occuper de gestion.

Si, sur un sujet brûlant, on crée une entité nouvelle dynamique, son seul souci devient vite de justifier son existence.

La nature a horreur du vide. Les fonctionnaires en mal d'activité, au lieu de ne rien faire, prennent hélas des initiatives, imaginent de nouvelles mesures, de nouveaux contrôles, remplissent les armoires de leurs écrits...

Cet appétit pour la complexité, quand il s'exerce vers l'extérieur, pèse sur la productivité des entreprises... mais il est aussi créateur d'emplois dans les domaines comptables, de gestion du personnel, de conseil et d'expertise en tous genres. Simplifier, c'est supprimer ces emplois.

Quand il est tourné vers l'intérieur, il ne rencontre aucun frein. La gestion du personnel de l'État est un monstre. Passer un marché dans les règles est un parcours du combattant qui prend des années.

### La solution

La vie a besoin de renouvellement, et donc de mort. Les entreprises privées naissent, vivent et meurent, et c'est sain.

Il faut pouvoir élaguer les branches mortes, supprimer des services devenus peu utiles, licencier. C'est une nécessité vitale, qui va de pair avec la simplification de notre système socio-fiscal : en supprimant les dispositifs inutilement complexes, il faudra aussi supprimer les services qui les gèrent.

## 25. Revoir la création monétaire et les banques

Difficile  
Niveau Europe  
2030

### Le malaise

La création monétaire se fait essentiellement par les crédits accordés par les banques privées. Il en faut toujours plus pour accompagner ou espérer augmenter la croissance. Cela conduit à accepter des prêts risqués. Une bulle de créances insolvable se forme, puis explose.

Le coût de ces crises périodiques est considérable. Entre 2008 et 2012, la dette souveraine française a augmenté de 350 milliards de plus que d'habitude.

Depuis la crise de 2008, la machine infernale est repartie de plus belle. L'en-cours des crédits est bien supérieur à ce qu'il était en 2007. Les rémunérations des traders n'ont jamais été aussi élevées. La dette souveraine française augmente de plus en plus vite, avec un déficit budgétaire qui dépassera 100 milliards en 2019, contre 67 milliards en 2017.

Quoiqu'on dise pour rassurer, un krach banques + États surviendra. On ne sait pas quand.

### La solution : volet 1, création monétaire

Le principe est recommandé par Maurice Allais, prix Nobel d'économie. Dans ce nouveau système, les banques centrales sont les seules à créer de la monnaie, à un rythme fonction de la conjoncture (croissance, inflation...). Cette monnaie est distribuée aux citoyens (50 à 100 € par mois et par personne en Europe).

En variante, cette monnaie est donnée aux États qui restent libres de son usage.

Les banques sont alors de trois types :

- Les banques gestionnaires de comptes, qui ne font pas de crédits. Leur prestation de gestion est facturée aux clients.
- Les établissements de crédits, qui ne prêtent que dans la limite des fonds dont ils disposent (qui leur sont confiés par des épargnants).
- Les banques d'affaires, qui se lancent dans des investissements plus risqués.

Les banques de crédits et les banques d'affaires sont susceptibles de faire faillite aux dépens des épargnants qui leur auront confié de l'argent. Il n'y a alors pas de contagion (pas d'effet dominos).

### La solution : volet 2, impôt sur le patrimoine

Les budgets classiques, en déficit chronique, ne peuvent pas résorber une dette souveraine qui dépasse en France 100 % du PIB.

Une prochaine crise laissera l'État incapable de renflouer les banques. Il faudra geler l'épargne accessible (livrets, assurances vie...). Ce sera brutal et injuste.

L'autre solution est d'instaurer un impôt élevé sur les patrimoines, rapportant 100 à 150 milliards par an. On passera peu à peu (sur 30 ans) d'un patrimoine des ménages de 11000 milliards et d'une dette de 2200 milliards à un patrimoine des ménages de 8800 milliards et une dette nulle.

Si l'État, depuis 1975, avait financé ses dépenses par l'impôt et non pas par l'emprunt, le patrimoine des ménages serait aujourd'hui inférieur de 2200 milliards. Il s'agit simplement de revenir à cette situation saine.

## 26. Que la France renonce à l'arme nucléaire

Facile  
Source d'économies  
2020

### Le malaise

La France est un petit pays, représentant moins de 1 % de la population mondiale. Comment soutenir la non prolifération des armes nucléaires, et estimer nécessaire de la posséder ?

L'arme nucléaire a coûté des centaines de milliards, et coûte encore des milliards d'euros chaque année.

Quelle logique y a-t-il à demander l'arrêt des centrales nucléaires, au motif qu'elles sont dangereuses et posent des problèmes de déchets radioactifs, et à ignorer l'armement nucléaire, secret et donc infiniment moins sûr ?

### La solution

La France devrait poser le geste prophétique de renoncer unilatéralement à l'arme nucléaire. Elle est la mieux placée pour le faire.